

SAISON 2006/2007

**PROCES-VERBAL N°4
DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL
27 ET 28 AVRIL 2007**

Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président (Excusé Samedi)
Messieurs Laurent MOREUIL, Trésorier Général Adjoint
Daniel MURAIL, Secrétaire Général, Secrétaire de séance
Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales
Jean-Philippe LACHAUME, Secrétaire Général Adjoint

Membres élus du Comité Directeur Fédéral

Mesdames Valérie DELOUTRE, Isabelle LALANNE, Brigitte TROUILLET
Docteur Richard GOUX, Médecin Fédéral
Messieurs Jean-Paul ALORO, Vice-Président de la LNV (Absent Samedi)
Jean PERIOU, Secrétaire Général de la LNV (Absent Samedi),
Maurice BOISSEAU, Jean-Claude BOUR, Serge DELOUTRE, Francis DRUENNE, André
GLAIVE, Eric TANGUY, Robert FLANDIN, Patrick RACHARD (Absent Vendredi), Jacques
SHAW.

Excusés :

Mademoiselle Hélène GROG, Membre du Bureau Exécutif, Chargé de mission
Mesdames Claude DENGREVILLE, Dominique MAINGUY-GOASDOUE
Messieurs Christian ALBE, Trésorier Général
Thibaud SARRAZIN, Vice-Président, Chargé du Marketing
Pierre COQUAND, Président de la LNV
Patrick VARACHAUD, Jean-Charles BADIN

Assistent :

Mesdemoiselles Florence BLANCHARD, Juriste
Sylvie PROUVE, Secrétaire de Direction (Samedi)
Messieurs Jean-Pierre MELJAC, Jean Pierre FLEUTIAUX, présidents de Commissions
Michel COGNE, Directeur Technique National
Laurent NEUVILLE, Directeur de la FFVB

Date de rédaction : 30/04/2007
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°5 du 01/06/2007
Date de diffusion : 13/06/2007
Auteur : Daniel MURAIL

Ordre du Jour :

				PAGES
1		INFORMATIONS DU PRESIDENT	GP	3 à 5
	11	Introduction		3
	12	World Serie de Paris		3
	13	Situation du Volley-Ball		3-5
2		ADOPTION DES PV	DM	5 à 7
	21	PV des Comités Directeurs Fédéraux		5-6
	22	PV des Bureaux Exécutifs		6-7
	23	PV des Commissions Centrales		7
	24	PV des Commissions de Discipline		7
3		VIE FEDERALE	DM	8 à 10
	31	Election de la Haute-Normandie		8
	32	Situation de la Ligue de Champagne-Ardenne		8
	33	Personnel : CDI de Florence BLANCHARD		8-9
	34	COAEG : Nomination de Florence BLANCHARD		9
	35	Présentation du Groupe Projet territorial		9
	36	Construction des sites de Beach Volley		9
	37	Propositions et Vœux AG 2007		9-10
4		POINT FINANCIER	CA	10
	41	Point financier		10
5		DTN	MC	10
				10
6		LNV	GP	10
				10
7		COMMUNICATION	GP	
8		MARKETING	TS	
9		INTERNATIONAL	PB	

Le Président,
Gil PELLAN

.../...

Date de rédaction : 30/04/2007
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°5 du 01/06/2007
Date de diffusion : 13/06/2007
Auteur : Daniel MURAIL

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

1.1. Introduction

Le Président Gil PELLAN salue la présence de Florence BLANCHARD, juriste de la Fédération qui participera aux travaux du Comité Directeur Fédéral.

Le Président rappelle l'accident de Christian ALBE. Le Comité Directeur Fédéral lui apporte son soutien d'un prompt rétablissement et sa meilleure disponibilité pour ses responsabilités de Trésorier.

Robert FLANDIN, Président de la Commission Centrale Financière, apportera son concours au quotidien au Trésorier et sera aidé par le Trésorier Adjoint.

Accord d'entreprise entre personnel/employeurs : la négociation est pratiquement terminée et on se dirige vers un accord d'entreprise qui devrait se finaliser prochainement.

Le Président remercie le personnel, le Trésorier Général ainsi que le Secrétaire Général pour la réalisation des travaux préparatoires à l'Assemblée Générale.

Le Président présente ses excuses pour son absence de demain, incontournable d'un point de vue personnelle.

1.2. World Serie de Paris

La Fédération a en charge l'organisation sportive et arbitrale de la WORLD series, une convention a été passée avec MCO.

LA FFVB est confrontée cette année à un problème suite à une demande d'indemnité supplémentaire des participants à l'organisation sur le terrain, qui a amené une désaffection des volontaires à cette inscription.

La FFVB a pris en charge d'organiser un recrutement de 36 personnes pour la World Serie et de 40 personnes pour la Ligue Mondiale.

Jean-Claude BOUR est chargé de la réalisation du dossier concernant les arbitres.

1.3. Situation du Volley-Ball

Le Président Gil PELLAN rappelle la sensibilisation sur les difficultés devant lesquelles nous nous trouvons depuis l'Assemblée Générale 2006 et du changement nécessaire :

- évolution obligatoire qui entraîne un coût potentiel de 360 000 € avec l'augmentation de 4 € refusée l'an dernier transformée sur l'opération « le Volley j'adore » qui n'a pas reçu de mobilisation,
- l'apport financier des résultats sportifs et un encadrement drastique qui permet de terminer l'année avec 170 000 € positifs,
- le Volley-Ball ne doit pas se contenter de s'en tenir aux bons résultats des diverses équipes et il faut que l'exécutif se mobilise pour prendre des dispositions vis-à-vis de l'exercice 2007,
- accompagnement des équipes de France,

Date de rédaction : 30/04/2007
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°5 du 01/06/2007
Date de diffusion : 13/06/2007
Auteur : Daniel MURAIL

- les organisations : World Serie, Ligue Mondiale, Tournoi de France, il faut envisager le résultat de la Ligue Mondiale à Strasbourg, du Tournoi des 8 Nations à Mulhouse.

Lors de la réunion de la convention d'objectifs annuelle, Le Ministère nous a fait remarquer que 50 % des recettes fédérales provenait du MJSVA (Subventions, CNDS, Aides personnalisées, poste des cadres d'Etat).

Même si la demande 1 750 000 cette année sera honorée, Madame LAURENT, directrice des sports n'a pas manqué de sensibiliser le Président, le Directeur Technique National et le Médecin Fédéral sur la fragilité financière du Volley-Ball.

Les recommandations suivantes seront formulées par écrit à la FFVB où il nous appartiendra de leurs mises en œuvre.

- 1 – Article 16 : Chaque membre du bureau élu à bulletin secret et harmonisation, régularisation des RG Fédération/Ligues Régionales/Comités Départementaux
- 2 – Licence unique, taux identique et procédure de perception de la licence.
- 3 – Situation du secteur professionnel.
- 4 – Développement de fonds propres

Les propositions faites par le Bureau Exécutif vont déjà dans ce sens et celle qui permet à trois commissions (2 administrateurs, 2 personnes issues Ligues Régionales, 2 personnes de Comités Départementaux) de faire des propositions :

- les structures juridiques des Ligues Régionales et Comités Départementaux,
- réorganisations sportives :
 - o secteur tampon entre secteur professionnel et secteur amateur
 - o organisation de la nationale 3
 - o les obligations des jeunes
- aspects financiers :
 - o coût de la licence
 - o coût d'affiliation

Une Assemblée Extraordinaire vers Décembre/Janvier pour une mise en œuvre 2008/2009.

Un tour de France d'une douzaine de réunions pour sensibiliser les administrateurs de Comité Directeur de Ligue, Bureau Comité Directeur, clubs de nationale (et régionale souhaitée).

L'augmentation du tronc commun de 11 € permettra de faire face à la situation qui deviendra préoccupante.

Propositions d'investissement correspondent à cette augmentation :

- Diminuer le coût d'affiliation Clubs Région, Département de 208, 25 € à 60/80 (1 euro par licences)
- Coût de la mutation département et Ligue : 89.15 € part fédérale ; 50 € mutation Ligue et Département (1 euros par licence)
- Création de 15 postes assistants techniques fédéraux redistribués dans les régions : 5 euros par licences.

Date de rédaction : 30/04/2007
 Date d'approbation : Adopté par le CDF N°5 du 01/06/2007
 Date de diffusion : 13/06/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

- Financement de la structuration de la fédération (Directeur financier (recommandation ministérielle), assistance juridique des clubs, cellule marketing après avoir mis en place la cellule communication)

Intervention d'André GLAIVE :

- Une somme affectée sur l'emploi soit bien détaillée dans la présentation.
- Affiliation : sur le nombre de licenciés par club, plutôt que le niveau de pratique.
- Le droit de mutation doit être spécifique au niveau des jeunes.

Intervention de Francis DRUENNE : qui ne partage pas l'analyse faite : déficit, cadres dans les Ligues Régionales.

Intervention de Maurice BOISSEAU qui propose de faire une projection sur 2 ou 3 ans.

Intervention de Gil PELLAN qui rappelle l'incapacité de trouver des moyens financiers et que cette augmentation est nécessaire pour enfin avancer et permettre de régler notre taux de dépendance auprès du Ministère.

Intervention de Jean-Pierre MELJAC qui est favorable à une augmentation structurelle face au déficit structurel.

Intervention de Jean-Claude BOUR qui demande que le travail d'information soit fait à tous.

La proposition d'élever le niveau de chaque licence de 11 euros est mise aux voix.

Le Comité Directeur Fédérale se prononce à la majorité pour cette proposition (Contre = 1, Abstention = 1).

2. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

2.1. PV des Comités Directeurs Fédéraux

- **PV n°2 du 03/02/07**

→ Adopté

Intervention de Maurice BOISSEAU sur le point 4.1 qui s'interroge sur le rôle du Comité Directeur Fédéral. Une première approche doit être faite par le Comité Directeur Fédéral et non en réunion des Présidents de Ligue en Mars.

Laurent MOREUIL rappelle le document élaboré par Christian ALBE.

André GLAIVE rappelle son intervention lors de la réunion des Présidents de Ligue à Cannes, il était intervenu sur la position de la date Présidents de Ligue/CDF. Le Comité Directeur Fédéral doit prendre des orientations avant la réunion des Présidents de Ligue.

Robert FLANDIN rappelle que les simulations ont été faites avec le Trésorier Général qui fera des propositions.

André GLAIVE est en désaccord. C'est un projet global du ressort du Comité Directeur Fédéral.

Laurent MOREUIL pense que s'il y avait un Directeur Financier ce travail serait effectué.

Date de rédaction : 30/04/2007
 Date d'approbation : Adopté par le CDF N°5 du 01/06/2007
 Date de diffusion : 13/06/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

André GLAIVE : Les propositions financières auraient dû passer CCF/CDF et non CCF/Christian ALBE.

Jacques SHAW avait averti Christian ALBE que l'adhésion des Présidents de Ligues doit être supportée par le Comité Directeur Fédéral. Les procédures sont inversées : dans le cadre d'une politique générale, c'est au Comité Directeur Fédéral d'amender les propositions.

André GLAIVE souhaite acter pour la saison prochaine que la réunion des Présidents de Ligues se fasse après le Comité Directeur Fédéral.

Laurent MOREUIL rappelle lors du Comité Directeur Fédéral de Février que les chiffres n'étaient pas encore finalisés (problème vœux, bilans).

Daniel MURAIL rappelle la mise en place de ses réunions qui s'effectuera au niveau juridique.

Maurice BOISSEAU s'interroge sur la défense du développement de la politique fédérale en l'absence de ces outils.

André GLAIVE indique une avancée positive sur la diffusion au préalable des documents à l'ensemble du Comité Directeur Fédéral afin de donner un avis.

- **PV n°3 du CDF 09/03/07** → **Adopté**
- **Réunion Présidents de Ligue des 24 et 25/03/07** → **Adopté**

2.2. PV des Bureaux Exécutifs

- **PV n°7 du 02/02/07** → **Adopté**

Intervention de Jean-Claude BOUR sur le point 3.7 qui souhaite connaître l'accord passé entre la Fédération et la Ligue en matière de finances (rappel sur la non participation de la FFVB lors du Championnat d'Europe à St-Dié).

- **PV n°8 des 06 et 07/04/07** → **Adopté**

Intervention de Jean-Pierre FLEUTIAUX sur le point 1.1 :

Il rappelle qu'un membre de la CEV peut s'attendre à recevoir une commission sur le territoire français, il rappelle que le secteur Beach Volley, en 2008 était prévisible.

Patrick RACHARD rappelle que la CEA avait été sollicitée mais en raison de la réunion FFVB/CEV, elle a été reportée.

Jacques SHAW rappelle le fonctionnement CEV et dit qu'il faut prévoir le budget en conséquence pour la mise en place de ces réunions.

André GLAIVE s'exprime sur le fond pour les conditions de la CEV concernant ce type de réunion.

Daniel MURAIL rappelle le contexte des frais de déplacement, les ressources de la CEV (perdiem) : débat au niveau de la CEV pour revoir la façon de faire sur la mise en place des réunions.

Jacques SHAW indique que c'est la règle liée à la candidature, pour faire en sorte de prendre des retombées pour la fédération nationale afin de défendre le développement et l'image du Volley-Ball national (collaboration entre les 2 structures).

Jacques SHAW indique qu'il faut déposer une motion à la CEV en amont.

Date de rédaction : 30/04/2007
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°5 du 01/06/2007
Date de diffusion : 13/06/2007
Auteur : Daniel MURAIL

Intervention de Maurice BOISSEAU qui indique que la CEV a répondu à l'attente des pays au niveau médiatique.

Intervention de Jean-Pierre FLEUTIAUX sur la boutique fédérale qui s'interroge sur la dénomination de la société PMG.

Daniel MURAIL indique que c'est la boutique fédérale qui a été utilisée lors du Tournoi de France en Novembre dernier.

André GLAIVE souhaite connaître la situation de la boutique fédérale.

Intervention de Jean-Claude BOUR qui souhaite que soit annexé au PV de la CCA, le compte-rendu du Beach Volley.

Laurent MOREUIL indique à Robert FLANDIN que les procès-verbaux de la CCF ne font pas apparaître les notations financières sur le plan du Beach Volley.

Intervention de Jean-Pierre MELJAC sur le point 3.13, le texte est modifié comme suit :

« *Prendra en compte un découpage régional (et non géographique)* ».

Intervention de Brigitte TROUILLET sur le point 5.1 qui souhaite connaître des précisions sur l'encadrement des Equipes de France.

Michel COGNE indique qu'il reprendra ce point lors de son rapport.

2.3. PV des Commissions Centrales

- | | |
|--|---|
| • PV des Agents Sportifs n°1 du 15/02/07 | → Adopté |
| • PV de la CCS n°7 du 19/01/07 | → Adopté |
| • PV de la CCS n°8 du 07/02/07 | → Adopté |
| • PV de la CCS n°9 du 02/03/07 | → Adopté |
| • PV de la CCS n°10 du 04/04/07 | → Adopté |
| • PV de la CCF n°1 du 27/11/06 | → Adopté |
| • PV de la CCF n°2 du 07/02/07 | → 1 voix contre
(P. RACHARD) |
| • PV de la CCSR n°4 du 09/03/07 | → Adopté |
| • PV de la CCM n°1 du 25/02/07 | → Adopté |
| • PV Commission Mixte N°2 CFCEP du 15/02/07 | → Non accepté par le
Bureau Exécutif en
l'état |

2.4. PV des Commissions de Discipline

- | | |
|---------------------------------------|-------------------|
| • PV de la CFA n°5 du 25/01/07 | → Présenté |
| • PV de la CFA n°6 du 20/03/07 | → Présenté |
| • PV de la CCD n°1 du 22/02/07 | → Présenté |

3. VIE FEDERALE

3.1. Election de la Haute-Normandie

LA FFVB prend acte de l'élection d'un nouveau Comité Directeur en Basse-Normandie et félicite le Président de la Ligue réélu, Christophe CHARTREUX.

3.2. Situation de la Ligue de Champagne-Ardenne

Intervention de Daniel MURAIL sur la Ligue de Champagne-Ardenne :

Situation déficitaire entre 20 et 30 000 €. Daniel MURAIL a demandé au Président de la Ligue de supprimer le poste de secrétaire administratif. Il n'y a plus de Trésorier Général.

Il y a semble t- il un problème de confiance posé entre les clubs et le Président de Ligues.

Le Secrétaire Général propose de prendre des mesures et évoque la démission du Comité Directeur afin de permettre de repartir sur un projet avec tous les clubs.

Maurice BOISSEAU souhaite savoir si le déficit est dû aux emplois et s'il y a une convention d'objectifs établie entre la DR et la Ligue Régionale.

Michel COGNE rappelle le fonctionnement sur les stages des groupements.

Maurice BOISSEAU indique que le Comité Directeur Fédéral peut se saisir du dossier en désignant une personne afin d'effectuer le contrôle.

André GLAIVE indique une baisse des licenciés et souhaite connaître l'analyse de cette baisse.

Michel COGNE rappelle le fonctionnement du CD 52 où se dégageait un bilan positif.

Sur proposition de *Daniel MURAIL*, le Comité Directeur Fédéral vote la désignation d'une personne de la CCF (François AIMON) et un chargé d'instruction (Jean-Pierre FLEUTIAUX).

3.3. Personnel : CDI de Florence BLANCHARD

Le Secrétaire Général Daniel MURAIL rappelle le rôle de Florence BLANCHARD à la FFVB : Mise en place d'un service juridique, mise en place de la Convention Collective Nationale du Sport, intervention dans les dossiers juridiques (CNOSF, conciliation, contrats). Il y a une volonté d'avoir un professionnel pour toutes ces tâches. Ce qui a donné entière satisfaction et son engagement total, exemplaire.

Jean-Philippe LACHAUME indique la difficulté actuelle de traiter en temps et en heure la situation (où on gère l'urgence).

Isabelle LALANNE indique qu'il faut expliquer ce poste au Volley-Ball pour faire avancer notre discipline.

Serge DELOUTRE souhaite savoir si le poste a été budgété en raison de la situation actuelle sur la partie financière.

Daniel MURAIL : ce poste est acté avec le budget en cours. D'autre part, actuellement, il y a un blocage des questions juridiques auprès des clubs ou des services déconcentrés de la FFVB. A terme,

Date de rédaction : 30/04/2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°5 du 01/06/2007

Date de diffusion : 13/06/2007

Auteur : Daniel MURAIL

ce service servira aux clubs et aux Ligues et Comités afin de leur fournir des explications de textes, les moyens d'une aide juridique mais aussi de permettre aux élus fédéraux d'avoir un professionnel pour rentabiliser leur temps d'investissement fédéral.

André GLAIVE indique que les clubs ont besoin d'aide juridique dans l'organisation du temps, il faut prévoir une plage afin de les aider.

Jean-Pierre FLEUTIAUX abonde dans le sens.

Le CDF acte la proposition et une mise en place de cette aide sera effectuée dans les semaines à venir (espace temps et moyens de questions et réponses).

3.4. COEAG : Nomination Florence BLANCHARD

Acté par le Comité Directeur Fédéral. Cette nomination est effectuée à la place du poste occupé par l'ancien Directeur.

3.5. Présentation groupe projet territorial

André GLAIVE propose une synthèse du travaux et diaporama qui sera présenté au CNOSF.

Les documents seront diffusés et mis en ligne ultérieurement sur le site fédéral.

3.6. Construction des sites de Beach Volley

Le Comité Directeur Fédéral acte la nécessité de définir un concept de site de Beach Volley permettant de présenter des projets qualifiés à la Commission d'attribution du CNDS Equipements. Les documents seront proposés sous la responsabilité de Laurent MOREUIL, Vice-Président en charge du Beach Volley et de Patrice MARQUET.

3.7. Propositions pour l'Assemblée Générale

Voir document AG : propositions et vœux.

Les différents points proposés sont examinés par le Comité Directeur Fédéral :

P11 : Rajouter vœu N°31 dans les vœux faisant l'objet d'une proposition fédérale

P12 : Adopté à la majorité des présents

P13 : Proposition de principe qui rappelle la mise en application des textes, la mise en place de la procédure de paiement sera effective à la saison 2008

P14 : Proposition de principe qui rappelle la mise en application des textes, la mise en place nécessitera une AGE (Décembre/janvier 2008)

P15 : Accord avec BE

P2 : Règlement de N1 : Avis favorable, la rédaction du règlement définitif fera l'objet d'un vote du CDF dans le respect des textes présentés

P3 : Accord avec BE

P4 : Accord avec BE

P5 : Voir observations du bureau exécutif pour les mises en application. Il faut s'attendre à un débat en AG.

P61 : sous réserve d'un dispositif réglementaire adapté et de faisabilité financière. (Adaptation possible du groupe de travail pour AGE)

P62 : Accord mais nécessite un vote délicat si l'IFVB n'est pas en position de montée.

P7: Accord avec BE

P8 : voir Point financier

P9: Accord avec BE

Date de rédaction : 30/04/2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°5 du 01/06/2007

Date de diffusion : 13/06/2007

Auteur : Daniel MURAIL

P10-1: Accord avec BE
P10-2: Accord avec BE
P10-3: Accord avec BE
P10-4 : Accord avec BE
P10-5 : Désaccord des arbitres qui demandent à voir le point avec la CCF, estimant que cette nouvelle proposition est moins avantageuse (vérification des calculs sera refaite)
P10-6 : Accord avec BE
P10-7: Accord avec BE
P11: Accord avec BE
P12: Les propositions de la CCF ont été insérées dans les propositions.
P13 : Accord et proposition d'augmentation d'amende pour le non respect des diplômes d'entraîneurs.
P14 : Accord
P15 : rappel : règlement type non modifiable
P16 : rappel : règlement type non modifiable
P17 : Vœux des Ligues (N°69 et N° 27) : Avis favorable

4. POINT FINANCIER

4.1. Situation financière

En l'absence du Trésorier Général le traitement des propositions budgétaires sera fait ultérieurement.

5. DTN

Le DTN fait un rapport sur les résultats des équipes de France cadets (Champion d'Europe) et cadettes (première qualification au Championnat d'Europe).

Il rappelle les différents postes des cadres techniques (voir site fédéral).

6. LNV

Devant les difficultés rencontrées par la LNV suite à la saison préolympique tronquée. La Ligue Nationale a été amenée à voter une décision pour permettre aux clubs une ouverture totale.

La proposition de la fédération a été de donner son accord pour l'ouverture totale mais avec un respect de la formation française. (voir PV N° 10 du bureau)

Le DTN rappelle les chiffres des français dans les collectifs et les joueurs présents sur le terrain.

La négociation entre le Comité Directeur de la LNV et la FFVB est venue ensuite selon le dispositif.

Malgré un accord intervenu en CDF de la LNV, celui-ci a été remis en cause.

Jean-Paul ALORO fait des observations sur le nombre de joueurs réellement à disposition avec une ouverture pour les étrangers pour cette année et note les améliorations. Le Joker Médical amènera une dérogation.

7. COMMUNICATION

Pas de point à l'ordre du jour.

8. MARKETING

Pas de point à l'ordre du jour.

9. INTERNATIONAL

Pas de point à l'ordre du jour.

Le Secrétaire Général,
Daniel MURAIL

Le Président,
Gil PELLAN

DESTINATAIRES :

Liges Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne

Date de rédaction : 30/04/2007
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°5 du 01/06/2007
Date de diffusion : 13/06/2007
Auteur : Daniel MURAIL